

Envoi par courriel et par télécopie : (418) 644-8222

Québec, le 1^{er} février 2011

Monsieur Denis Talbot
Direction des évaluations environnementales
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet de parc éolien Massif du Sud
 Questions complémentaires du 1^{er} février 2011 (DQ17 n^{os} 1 à 3)**

Monsieur,

En référence au dossier sur le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver annexées à la présente, des questions dont la commission souhaite recevoir les réponses d'ici le 3 février prochain compte tenu de ses travaux en cours.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.

Questions du 1^{er} février 2011 transmises au MDDEP (DQ17^{os} 1 à 3)

1. Compte tenu des arguments évoqués lors de la première partie de l'audience publique quant à la représentativité des ensembles physiographiques régionaux, le Ministère peut-il faire part à la commission de l'admissibilité des propositions d'aires protégées présentées en deuxième partie d'audience publique : Gestion FORAP (DM86), CRECA (DM117), Nature Québec (DM112), M. Martin Paulette (DC7) ?

Quelle est ou quelles sont celles qui, à priori, répondraient le mieux aux critères du Ministère?

2. Le Ministère dispose-t-il de suivis concernant la grive de Bicknell aux parcs éoliens des monts Miller et Cooper? Le cas échéant, veuillez les déposer.
3. Advenant la réalisation du parc éolien Massif du Sud et son démantèlement ultérieur, la partie remise en état selon les exigences du décret serait-elle admissible à la constitution d'une aire protégée?